

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Réunion Ordinaire du 27 avril 2021**

L'an deux mil vingt et un le vingt-sept du mois d'avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes « La Jaulterie » à Assais les Jumeaux, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

**23 présents + 3 pouvoirs (26 votes) :**

**Membres titulaires présents :**

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Maryse CHARRIER, Viviane CHABAUTY, Jacky JOZEAU, Sylvie NOBLET-HORTET, Gaëtan GARREAU, Frédéric PARTHENAY, Lucette ROCHER, Frédérique DAMBRINE
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Jérôme GLORIAU, Fabrice DURAND
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT, Maryse BARIGault
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Dominique BARREAU, Micheline REAU, Alain JEZEQUEL

**3 pouvoirs :**

- ✓ Dominique GUILBOT a donné pouvoir à Olivier FOUILLET
- ✓ Mathias DIXNEUF a donné pouvoir à Monique NOLOT
- ✓ Mattieu MANCEAU a donné pouvoir à Olivier FOUILLET

**Excusés :** Dominique GUILBOT, Mathias DIXNEUF, Mattieu MANCEAU

**Jérôme GLORIAU a été élu secrétaire de séance.**

**Date de la convocation :** Mardi 20 avril 2021

## **COMPTABILITE FINANCES FISCALITE**

### **Subventions aux Associations**

- Vu les statuts de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet
- Vu les demandes de subvention déposées
- Vu les documents fournis : compte rendu d'activité et budget prévisionnel

Après délibération et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Communautaire accorde les subventions suivantes pour l'année 2021 :

<b>Nom du demandeur</b>	<b>Montant attribué</b>
<b>ADIL 79</b>	<b>347,55 €</b>
<b>Radio-Gâtine</b>	<b>250,00 €</b>
<b>Radio Val d'Or</b>	<b>6 500,00 €</b>

A Airvault, le 27 avril 2021  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20210510-356-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 10-05-2021

Publication le : 10-05-2021

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 64 93 48